



ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE TAZA
REGIE AUTONOME DE DISTRIBUTION D'EAU
ET D'ELECTRICITE DE TAZA

Avis d'appels d'offres ouverts

Le Mardi 06 Octobre 2015 à 10 heures il sera procédé, au siège de la RADEETA sis à 163, Avenue Allal Al.Fassi, Taza, à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs aux appels d'offres sur offre de prix suivants :

AO N°	Désignation	Montant de la caution provisoire en DH	Estimation de coût des prestations En DH/TTC	Coût d'acquisition des plans ou documents techniques (DH)	Date de la viste des lieux
39/C/2015	Acquisition d'un groupe électrogène mobile de 160 KVA	3 500,00	240 000,00	----	22/09/2015 à 10 heures
40/A/2015	Travaux de Réhabilitation du réseau d'assainissement liquide par tranchées et fonçage dans la ville de Taza	39 000,00	2 574 570,00	150,00	22/09/2015 à 10 heures
41/E/2015	Travaux de mise à niveau et sécurisation des ouvrages de production et de distribution – Génie civil	7 000,00	497 452,80	----	22/09/2015 à 10 heures
42/C/2015	Acquisition du matériel informatique	10 000,00	475 000,00	----	----
43/E/2015	Acquisition des compteurs d'eau Ø 20 MM type volumétrique	4 000,00	288 000,00	----	----

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des Achats de la RADEETA sis à 163, Avenue Allal Al.Fassi, Taza Tél: 0535 67 32 51 Fax: 0535 67 26 07.

Ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Les dossiers peuvent être transmis aux concurrents qui en feront la demande à Madame la Directrice Générale de la RADEETA, moyennant cinquante dh (50,00 Dh).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents devront être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement de passation des marchés publics de la RADEE.TA du 01 Avril 2015.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau d'ordre de la RADEE TA 163, Avenue Allal Al Fassi, Taza;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 13 du règlement de consultation des appels d'offres.

Les échantillons exigés pour l'appel d'offre n°43/E/2015 doivent être déposés au siège de la RADEE.TA au plus tard à la date limite de la remise des offres

Le programme prévisionnel de la RADEETA au titre de l'année 2015 a été publié dans le journal Le Matin et les sites précités.